



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES

Page 1
sur 2

COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 23 septembre 2021

PROCES VERBAL N° 07

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles
Vice-président : Mr. ROUGER Alain
Secrétaire : Mr GODET Jean-Marie
Membre Présent : Mr. GODET Jean-Pierre

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 06 du 16 septembre 2021 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 18/19 SEPTEMBRE 2021

FORFAITS

Amende de 30 €

Boussais en Coupe Deux-Sèvres
Assais en Coupe Deux-Sèvres
Lambon en Coupe Deux-Sèvres
Paizay le Tort en Coupe Deux-Sèvres

FORFAITS GENERAUX

Le club d'**Ardin** déclare le Forfait Général de son équipe **Futsal poule B**, les adversaires hebdomadaires de cette équipe seront exempts

Le club de **Thénezay** déclare le Forfait Général de son équipe **Futsal poule E**, les adversaires hebdomadaires de cette équipe seront exempts.

DECLARATIONS MATCHS AMICAUX

Du club de L'Absielargeasse Moutiers S/Chantemerle → contre Coulonges Thouarsais le 16 septembre 2021



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 23 septembre 2021

PROCES VERBAL N° 07

COURRIERS

Du club d'interBocage

Demande pour engager une équipe de D5 pour la saison 2021-2022

Accord de la commission. L'équipe d'Interbocage 4 sera intégrée en poule A de D5

Du club de Boussais

Nous informant de la mise en sommeil du club pour la saison 2021-2022

Pris note

Du club de Venise Verte

Nous informant d'un arrêté municipal sur le stade de Magné jusqu'au 31 octobre 2021

Rencontres concernées par cet arrêté :

Match n° 50389.1 Venise Verte 1 – Vouillé 2 en D3 poule C du 26.09.21

Match n° 50785.1 Venise Verte 2 – Vouillé 3 en D4 poule E du 26.09.21

Match n° 50402.1 Venise Verte 1 – Niort St Florent 3 en D3 poule C du 10.10.21

Match n° 50798.1 Venise Verte 2 – Echiré St Gelais 4 en D4 poule E du 10.10.21

Match n° 50415.1 Venise Verte 1 – Avenir 79 2 en D3 poule C du 24.10.21

Match n° 50811.1 Venise Verte 2 – Avenir 79 3 en D4 poule E du 24.10.21

Le club voit pour un terrain de repli et contactera les clubs adverses.

Du club de Lutaizien Oiron

Nous informant que leur équipe de D4 disputera ses rencontres à domicile sur le stade des Peupliers à Liguaine (Taizé) jusqu'à nouvel ordre.

Pris note – Les clubs concernés ont été avisés par la messagerie Zimbra.

Du club de Vasles

Nous informant d'un arrêté municipal sur le terrain d'honneur de Vasles du 25 septembre au 06 novembre 2021.

En conséquence les rencontres ci-dessous initialement programmées au samedi, sont reportées au dimanche sur le terrain de Vasles :

Match n° 51186.1 Vasles 1 – Nueillaubiers 2 en D1 → Dimanche 26 septembre 2021 à 15 h 00

Match n° 51459.1 Vasles 3 – Amicale St Martin 2 en D5 poule E → Dimanche 03 octobre 2021 à 13 h 00

Match n° 51471.1 Vasles 3 – St Martin du Fouilloux 1 en D5 poule E → Dimanche 17 octobre 2021 à 13 h 00

Match n° 50672.1 Vasles 2 – Gati Foot 2 en D4 poule C → Dimanche 17 octobre 2021 à 15 h 00

Match n° 51483.1 Vasles 3 – Pays Maixentais 3 en D5 poule E → Dimanche 31 octobre 2021 à 13 h 00

Match n° 51222.1 Vasles 1 – FC Bressuire 3 en D1 → Dimanche 07 novembre 2021 à 15 h 00

Les clubs ont été avisés par la messagerie Zimbra

Le Secrétaire
Jean-Marie GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN